



COMPTE RENDU CCVL QUARTIER MILADY - LA NÉGRESSE

Maison des Associations le Mercredi 27 Mars 2024 à 18h

Présents :

Mairie de Biarritz :

- **Mme Maider AROSTEGUY**, Maire de Biarritz
- **M. Bertrand LAVIELLE**, Chef de Cabinet,
- **Mme Valérie SUDAROVICH**, Conseillère Municipale, déléguée à la Démocratie Participative, à la politique inclusive, à la danse et au théâtre. Référente du Quartier Milady / La Négresse,
- **M. Thomas HABAS**, Chargé de mission, Culture - Démocratie Participative.
- **Mme Lucie BOZZA**, Responsable des instances de quartiers

Membres :

- **M. Guy ALDASORO**
- **Mme Marie ATTIAS**
- **M. Jacques ATTIAS** PROPRIETAIRES RIVERAINS DE L'IMPASSE CHANTECLAIR
- **Mme Laurence CREYSSAC**
- **M. Albert DOMECCQ**
- **M. Daniel LALOI**
- **M. Gilles MARTIN** COPROPRIETE LOTISSEMENT BI HERRI /ASSOCIATION BIARRITZ PASSIONS
- **Mme Brigitte MONTEIRO**
- **M. Jean François VAILLANT**
- **M. Patrice MARECHAL**

Excusés :

- **Mme Charlotte CHAUDIERE**, Chef de Pôle Démocratie Participative,
- **M. Philippe VALLEE**

Ordre du jour :

- Présentation de la feuille de route
- Travail en ateliers :
 - Atelier 1 : état des lieux à partir des fiches navettes

Mot d'introduction de Mme Maider AROSTEGUY, Maire de Biarritz

Madame le Maire remercie l'ensemble des membres des CCVL et Valerie SUDAROVICH pour leur implication dans la vie locale de la Ville de Biarritz. Les membres des CCVL représentent leur quartier et ils vont pouvoir apporter leur pierre à l'édifice pendant ces 3 ans de mandat.

Ce deuxième mandat va permettre d'approfondir le travail débuté mais également innover dans les formats de CCVL proposés.

A l'image des assises de l'environnement et des assises de la tranquillité, qui se sont déroulées sous la forme d'ateliers participatifs, les ateliers des CCVL ont pour objectif d'apporter un nouveau regard, une expertise pour proposer des mesures concrètes à mettre en place afin d'améliorer le cadre de vie dans leur quartier.

Pour exemple, les mesures compilées pendant les assises de la tranquillité ont permis de créer la « charte de la tranquillité » signée le 24 juillet 2023. Concernant les assises de l'environnement, des actions concrètes ont été validées dont la création Conseil Écologique Citoyen de Biarritz, instance mise en place cette année, qui vise à impliquer les habitants dans la transition écologique de la ville et qui va travailler sur les différentes mesures proposées.

Aujourd'hui, le souhait est d'insérer davantage les acteurs aux seins des instances, leur permettre d'assister aux concertations, aux réunions publiques, aux réunions de services,... Toutes les suggestions et les idées sont les bienvenues.

Par ailleurs, Madame le Maire évoque ses deux sources d'inspiration pour développer la Démocratie Participative.

Active sur le volet transfrontalier, Mme le Maire évoque l'avancée et le modèle aboutie du pays basque espagnol en matière de Démocratie Participative qui s'est posé notamment la question suivante : Quels est l'objectif à atteindre en 2050 ? Même si cette question paraît très vaste et ambitieuse, des objectifs et des mesures concrètes ont pu être mis en place.

Sa deuxième source d'inspiration est l'homme d'affaires indien, Vineet Nayar, expert des technologies de l'information et du management d'entreprise qui est « un praticien du changement ».

Ainsi est née l'idée de renverser la pyramide du pouvoir dans l'entreprise. Son discours et ses méthodes entrent, il est vrai, pleinement en résonance avec les aspirations des jeunes générations ; son parcours s'inscrit en cohérence avec ses valeurs : **honnêteté, transparence, confiance et dialogue.**

A notre échelle, comment le citoyen qui est très intéressé, motivé et parfois critique peut entrer dans le système, y apporter ses idées tout en comprenant les contraintes et les processus de décisions.

PHOTO DU GROUPE

Une photo de groupe est faite avec Madame le Maire.



Madame Valérie SUDAROVICH présente la feuille de route du CCVL et l'ordre du jour de cette réunion.

PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Les objectifs de ces ateliers sont les suivants :

- Faire l'état des lieux du quartier
- Faire émerger de nouvelles idées
- S'inscrire dans des projets existants

Il est proposé de les mener en **deux sessions** :

- La **première session (mars/avril)** à visée d'exploration et de découverte lors de laquelle nous souhaitons faire émerger des besoins et idées pour identifier un maximum de problématiques.
- La **deuxième session (mai/juin)** de co-crédation, où il faudra envisager le plus de solutions possibles pour le ou les problème(s) que l'on aura identifiés et retenus.

Ces deux moments sont **des phases d'ouverture** au cours desquelles il faudra faire ressortir le plus d'idées possibles.

Ces étapes seront toutes deux suivies de **phases de convergence** dans lesquelles il s'agira d'étudier et de sélectionner les idées qui auront émergé.

Enfin, **une séance plénière en septembre** (à définir) pourra être organisée regroupant les 7 CCVL pour présenter les projets choisis à l'ensemble des CCVL.

En novembre 2024, ils pourront faire l'objet d'une présentation lors des **réunions publiques de quartiers prévues**.

LE GROUPE

Lors de ces deux sessions, nous allons travailler essentiellement avec les **membres des CCVL et les élus référents**.

A la suite de cela, nous pourrions travailler avec l'ensemble des parties prenantes aux projets (services, chef de projets,...) soit **inscrits au PPI**, soit **les propres projets des CCVL ne générant pas de coûts supplémentaires**.

Les deux ateliers se feront, en petit groupe, pour permettre à chacun de s'exprimer :

- 11 membres des CCVL
- Elu de quartier
- Elue de la démocratie participative
- Directrice de la citoyenneté, de la vie associative et des transitions
- Responsable des instances de quartiers
- Chargé de mission Démocratie Participative

Il faudra prendre en compte l'hétérogénéité du groupe en maintenant une cohésion d'ensemble.

La responsable de quartier présente le déroulement de l'atelier. Elle explique que l'atelier est la méthodologie la plus adaptée pour **booster la créativité** car elle permet de bénéficier d'une dynamique de groupe.

Comme pour toute rencontre, les premiers instants sont déterminants afin que les participants soient dans un bon état d'esprit par la suite.

Pour cela, elle propose de faire un **icebreaker** (« briser la glace ») pour permettre aux personnes de **faire connaissance** et de **se détendre** en trouvant sa place dans le groupe afin d'**initier le dialogue entre les membres des CCVL amenés à évoluer ensemble**.

La séance commence par les 2 icebreakers suivants :

1. **Nomme ton équipe** : Les participants d'un groupe doivent **trouver un nom pour leur équipe** sur la base de **deux choses qu'ils ont tous en commun**.
2. **Le mot unique** : les participants doivent **trouver des points communs entre les participants tout en faisant ressortir leurs différences**. Le Mot Unique consiste à faire réfléchir les personnes présentes sur **la vision qu'elles ont sur leur quartier, par le biais d'un seul mot**.

Trois équipes se forment sous les noms suivants :

- **Les « castors »** : animal qui se sert de la nature et qui construit son environnement : M. Patrice MARECHAL - M. Guy ALDASORO - M. Albert DOMECCQ
- **Les « doucement mais surement »** : c'est ainsi qu'il faut construire un projet : Mme Laurence CREYSSAC - M. Daniel LALOI M. Gilles MARTIN - Mme Marie ATTIAS
- **« L'impasse sauvage »** : les participants habitent tous dans une impasse : M. Jacques ATTIAS - Mme Brigitte MONTEIRO - M. Jean François VAILLANT

Les différents mots pour définir la vision de leur quartier sont les suivants : **Unique – Sanctuaire – Diversité – Boisé – Tranquillité – Nature- Isolé - A part**

Les 3 mots uniques qui ont été validés sont : **Bien être – Diversité – Nature**

ATELIER 1- ETAT DES LIEUX

Cet atelier est la **première étape pour établir la feuille de route du CCVL**.

Elle a pour but de réaliser un **état des lieux du quartier** pour qu'en mai/juin nous puissions émettre les **premières pistes de propositions**.

A la suite de cela, les services de la ville feront leur retour de leurs analyses de faisabilités sur les différentes propositions et le CCVL procédera à la priorisation finale **des axes de travail** pour en **retenir 5** qui constitueront la feuille de route pour la durée de mandat de 3 ans.

Cet état des lieux doit se faire à partir de la manière donc chacun perçoit et ressent son quartier.

Ces tableaux serviront à dégager les premières pistes d'axes de travail afin d'améliorer leur vie dans leur quartier.

La salle est organisée en **3 tables** selon les **3 thèmes de la fiche navette** :

- Cadre de vie /Environnement
- Social /animation
- Economie /transport

Les tableaux mis à disposition sont déplacés sur chacune des tables afin que les membres donnent leur avis et enrichissent les idées au fur à mesure toutes les **35 min** ce qui représente **1h45 de travail collectif**.

L'élue à la Démocratie Participative, le Chargé de mission Démocratie Participative et la responsable des instances de quartier se déplacent sur chaque table pour aider à l'avancée de l'atelier.

Les échanges portent sur **les atouts et les faiblesses du quartier**.

Pour amorcer les débats **le bilan des fiches navette** sert de trame. La Carte du quartier et des gommettes de couleurs sont présentes sur chaque table pour localiser les idées sur la carte

Les membres des CCVL valident les idées mentionnées, les complètent et commencent à ajouter les premières propositions.

Après compilation, par la responsable des quartiers, les tableaux pourront être complétés pour être validés définitivement lors du prochain atelier CCVL de mai/juin.

Séance levée à 20h00

Compte rendu effectué à partir des notes prises en séance par Lucie BOZZA.